

COMMUNE DE FARVAGNY



INFORMATION COMMUNALE N° 9 23 décembre 2005

Editorial du syndic

Assemblée communale du 14 décembre 2005 – Décisions

10^{ème} anniversaire de la fusion

Prochaine assemblée communale – 8 mars 2006

Corps des sapeurs-pompiers – Mutations

Gestion des déchets – Modification en raison des fêtes de fin d'année

Gestion des déchets – Fixation des nouvelles taxes

1. EDITORIAL DU SYNDIC

Chère citoyenne, cher citoyen, chers habitants de Farvagny,

2005 : du visible et du moins apparent...

L'année qui se termine a vu des réalisations visibles comme en particulier la fin du réaménagement du cimetière, la construction d'une déchetterie fonctionnelle et sûre avec de bons accès, la poursuite de la revitalisation du ruisseau « La Longivue ». Et puis il y a divers travaux sur le moyen terme qui sont importants mais pas toujours perceptibles : mise à jour du plan d'aménagement et des zones de gravières, plan des énergies en cours d'approbation, etc.

Ce que chacun aperçoit ce sont des gabarits, des grues, signalant de nouveaux bâtiments : la construction est assez animée actuellement et le sera encore plus ces prochains mois, au vu des projets qui devraient démarrer, signes de l'attractivité de Farvagny.

1996 – 2006 : les 10 ans de la fusion des 4 communes

C'est le 1^{er} janvier 1996 que la fusion des 4 communes, votée le 16 octobre 1995, est entrée en vigueur. Cette grande décision mérite d'être marquée et fêtée, de manière conviviale, le 25 mai 2006. Ce sera l'occasion de rencontrer les anciens habitants et les nouveaux arrivés, de regretter peut-être une période héroïque mais aussi d'apprécier ce qui a pu être réalisé depuis, au bénéfice en particulier des enfants, mais aussi de toute la population et des nombreuses sociétés !

Farvagny, un dynamisme et des retombées économiques

Notre commune continue de croître sur le plan de sa population – nous comptons désormais plus de 1870 habitants. Grâce au succès des activités du secteur économique, Farvagny connaît une évolution réjouissante de la masse des revenus : nous sommes la seule commune du Gibloux dont la croissance des dernières années est plus rapide que la moyenne cantonale. Cependant notre commune partait aussi d'un niveau plus bas que des communes voisines comme Corpataux-Magnedens ou Rossens : nous rattrapons donc notre retard.

En 2006, suite aux décisions de l'Assemblée communale du 14 décembre, des compléments sportifs seront réalisés avec l'appui des sociétés locales. Face aux changements dans nos manières de vivre et de travailler, des besoins d'accueil extrascolaire sont apparus. Le crédit d'étude adopté permettra de voir à quels coûts l'ancienne école des garçons pourrait être rénovée pour maintenir sa fonction et recevoir cette nouvelle activité.

Engagez-vous !

Ces sujets, plus d'autres missions certainement, seront la tâche du futur conseil communal qui sortira des urnes en mars 2006 ! Si vous pensez pouvoir contribuer aux orientations à prendre, si vous appréciez le travail de groupe, alors présentez-vous aux élections. Comme déjà signalé, mon collègue M. Marc Rossier et moi-même ne nous représenterons pas en mars 2006. Place à de nouvelles forces !

L'agglomération de Fribourg se met en place, quelles chances, quels risques pour le Gibloux, pour la Haute-Sarine ?

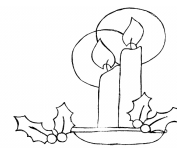
Le Gibloux s'est constitué depuis plusieurs années pour gérer, avec succès, diverses prestations comme le home, le service social, la petite enfance, la bibliothèque, les transports, etc. Ceci contribue à partager nos expériences, nos problèmes qui sont souvent les mêmes. Nous avons pratiquement anticipé ce qui se passe dans l'agglomération de Fribourg. Or cette agglomération détermine un plan régional de développement, en ignorant « l'arrière pays », le reste du district de la Sarine. La Haute-Sarine a pris des initiatives pour corriger le tir. Il nous manque cependant un organe politique qui contribue à façonner une position régionale, qui soit un interlocuteur face à l'agglomération dont, qu'on le veuille ou non, nous sommes tributaires. Je pense personnellement que les démarches engagées comme les exigences de professionnalisation des conseils communaux vont conduire à de nouveaux rapprochements de nos communes, pourquoi pas à de nouvelles fusions ou à la constitution d'une « agglomération du Gibloux » avec son parlement régional ?

Mais pour l'instant, des mercis

Par vos efforts, par votre intérêt pour vos villages, par vos impôts bien sûr mais surtout par vos très nombreux engagements pour la vie de notre communauté, vous avez, chère citoyenne, cher citoyen, cher habitant de Farvagny, contribué à nos succès en 2005. Je vous en remercie et je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'un excellent début de l'année 2006 !

Rendez-vous à l'assemblée communale du 8 mars.

Votre syndic : Georges Richard



2. ASSEMBLEE COMMUNALE DU 14 DECEMBRE 2005 – DECISIONS

Les citoyennes et citoyens présents ont :

- approuvé le procès-verbal de l'assemblée du 2 mars 2005,
- accepté le budget de fonctionnement 2006,
- accepté le budget d'investissement 2006 avec notamment :
 - l'étude pour la rénovation de l'ancienne école des garçons, affectation partielle pour l'accueil extrascolaire
 - l'étude pour un concept de zones 30 km/h
 - l'étude pour un cheminement piétonnier dans le village de Grenilles
 - l'aménagement d'une place de jeux dans le quartier du Grassu
 - la reprise des infrastructures du FC Farvagny-Ogoz et la participation à la réalisation d'aménagement sportifs,
- refusé l'aménagement d'une place de jeux dans le quartier de l'Essert
- octroyé au Conseil communal une délégation de compétence pour la vente des parcelles RF Grenilles 220 et 223 – quartier Le Grassu,
- approuvé le règlement communal relatif à la perception d'un impôt sur les appareils de divertissement et sur les appareils automatiques de distribution.

3. 10^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA FUSION

10 ans déjà ! C'est en effet le 16 octobre 1995 que les 4 communes de Farvagny-le-Grand, Farvagny-le-Petit, Grenilles et Posat ont accepté la convention de fusion pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1996.

Ce jubilé sera fêté avec la population le jeudi 25 mai 2006 (Fête de l'Ascension), dans le cadre des festivités du 60^{ème} anniversaire de la Fanfare paroissiale, ceci afin de disposer des infrastructures et de l'intendance adéquates.

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà le comité d'organisation du 60^{ème} d'avoir accepté ce partenariat pour l'organisation de cette journée.

De plus amples informations vous seront communiquées en temps opportun.

4. PROCHAINE ASSEMBLEE COMMUNALE – 8 MARS 2006

La prochaine assemblée communale aura lieu le **mercredi 8 mars 2006 à 20 h 00 à la salle communale de Farvagny.**

5. CORPS DES SAPEURS-POMPIERS – MUTATIONS

MM. Philippe Esseiva et Dominique Pittet cesseront leur fonction de commandant, respectivement de commandant remplaçant du CSP de Farvagny le 31 décembre 2005.

Le Conseil communal et l'Amicale des sapeurs-pompiers leur ont rendu hommage lors d'une journée de reconnaissance le samedi 10 décembre 2005. Le Conseil communal leur exprime encore sa gratitude pour leur dévouement.

Leur remplacement sera assuré par M. Stéphane Schnyder, nouveau commandant et M. Daniel Bertschy, nouveau commandant remplaçant.

Le Conseil communal leur formule ses meilleurs vœux et les remercie pour leur futur engagement au service de l'autorité et de la population.

6. GESTION DES DECHETS – MODIFICATION EN RAISON DES FETES DE FIN D'ANNEE

Déchetterie Lundi 26 décembre : fermée
 Lundi 2 janvier : fermée

Conteneurs La vidange des conteneurs de quartiers et des commerces est reportée du mardi 3 janvier au mercredi 4 janvier 2006.

7. GESTION DES DECHETS – FIXATION DES NOUVELLES TAXES

Base	Règlement communal du 1 ^{er} décembre 2004 Budget adopté par l'assemblée communale du 14 décembre 2005		
Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 2006		
Taxe de base	par logement occupé par 1 personne	fr.	65.00
	par logement occupé par 2 personnes et plus	fr.	130.00
	par commerce, selon l'importance – maximum	fr.	5'000.00
Taxe proportionnelle	sac de 17 litres	fr.	1.80
	sac de 35 litres	fr.	2.75
	sac de 60 litres	fr.	5.25

(y compris valeur du sac + TVA 7,6 %)



Le Conseil communal et le personnel de l'administration vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et se réjouissent de vous retrouver en 2006.

